**POLE DANCE CENTER**

**Règlement**

**les cours :**

-Les cours peuvent être annulés au plus tard 12h avant.
-Il est fortement recommandé de ne pas appliquer de la crème ou huile sur le corps et les mains le jour de votre cours pour des raisons de sécurité.
-Le produit iTac est interdit en cours. OK pour Dry Hands, Girly Grip, Monkey hands, Dew Point, Dragonfly grip...
-Tous les bijoux oreilles, poignets, doigts, orteils, cou, chevilles, piercings, susceptibles d'abîmer le matériel et de vous blesser sont interdits.
-Il est interdit de manger en cours (ex : Chewing-Gum).
-Il est fortement recommandé de s'attacher les cheveux pendant le cours pour des raisons de sécurité et d'hygiène.
-Être prêt en tenue au studio au plus tard 2 minutes avant l'heure du cours.
-Un retard est toléré, si plusieurs retards consécutifs sont constatés, l'accès au cours peut être refusé par le professeur pour des raisons de sécurité et de bon déroulement du cours.
-L'attention aux indications, consignes et conseils du professeur en cours est primordiale. La qualité de l'écoute est garante d'une bonne progression. Pole Dance Center et ses professeurs ne sont pas tenus responsables en cas d'accidents.
-L'élève est tenu de respecter le niveau du cours. S'il ne sait pas dans quel niveau de cours il se situe, le professeur lui indiquera le cours approprié.
-La présence d'accompagnant/spectateurs dans le studio pendant les cours est interdite sauf sur demande exceptionnelle.
-Il est possible de filmer pendant le cours et de publier sur les réseaux sociaux sous l'autorisation du professeur et des élèves concernés.
-Le studio se réserve le droit de faire des modifications de planning durant l'année, ce qui n'est en aucun cas un motif de résiliation/remboursement d'abonnement.
-Le paiement des cours s'effectue par carte bancaire, virement ou chèques. Espèces refusées.
-Le Studio sera fermé pendant les vacances de Noël et quelques semaines pendant les vacances d'Eté (dates à définir) ainsi que certains jours fériés (à définir).

**Exclusion:**

-Détournement des biens, des moyens, de l'image ou du nom du studio.
-Non-respect et/ou dégradation/détérioration des locaux et du matériel quel que soit son état initial.
-Agissements ou comportements dangereux contre soi ou contre des tiers entraînant la perturbation des cours.
-Tous motifs graves tels que vols ou propos diffamatoires à l'égard d'un participant ou des professeurs.
-Manque d'hygiène corporelle selon l'appréciation des professeurs.
-Non-respect de l'autorité des professeurs.